



4e Conférence internationale sur l'acquisition d'une 3e langue et le plurilinguisme

Fribourg/Freiburg et Biel/Bienne, 8 au 10 septembre 2005

Concours et prix de la meilleure présentation

Règlement

Art. 1 Objectifs	Afin de faire avancer et stimuler la recherche sur le thème du plurilinguisme et de faire connaître des résultats de la recherche à un plus large public, ainsi que pour récompenser un projet scientifique novateur, les organisatrices locales de la 4e Conférence internationale sur l'acquisition d'une 3e langue et le plurilinguisme ont décidé de mettre sur pied un concours, couronné d'un prix.
Art. 2 Conditions et critères	<p>Le concours est ouvert aux jeunes chercheur-e-s qui présentent les travaux d'une thèse de doctorat avancée mais non achevée et non publiée. Les candidat-e-s s'inscrivent en ligne ou lors de l'accueil du Congrès. La présentation, qui doit se faire en session parallèle durant le Congrès, doit satisfaire aux exigences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">■ Traiter au moins trois langues en contact, dans les domaines notamment de l'acquisition, de la politique linguistique, du plurilinguisme individuel ou sociétal,■ Originalité et rigueur scientifique,■ Approches novatrices,■ Contribution à l'élargissement des connaissances dans le domaine.
Art. 3 Jury	Le jury est composé des organisatrices locales, des organisatrices internationales et de deux chercheurs de l'Université de Fribourg.
Art. 4 Prix	Le prix consiste en Fr. 500.— en espèces et la garantie de voir la présentation publiée dans les actes.
Art. 5 Réserve	Si aucune présentation satisfait au présent règlement, le jury se réserve le droit d'investir le montant dans la publication des actes.
Art. 6 Recours et correspondance	Il n'y aura pas de possibilité de recours ni de correspondance concernant le prix après le congrès.

Fribourg, 10.08.2005